

## MURIN DE DAUBENTON – *MYOTIS DAUBENTONII*(KUHL, 1817)

Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Le Murin de Daubenton a été observé en vol aux abords du château de Suscinio.

Figure 103 : Murin de Daubenton

Cette espèce est considérée comme une espèce sédentaire. Les déplacements entre gîtes d'été et d'hiver sont souvent courts, inférieurs le plus souvent à 50 km. Habituellement, l'espèce est casanière et ne s'éloigne guère au-delà de quelques centaines de mètres de son gîte. Le Murin de Daubenton chasse avant tout au-dessus des eaux calmes, des étangs et des lacs, dans le cours non agité des ruisseaux, des rivières. Ses territoires de chasse sont liés à la taille des zones humides. En hiver, c'est une espèce cavernicole, elle s'installe dans les caves, grottes et tout autre gîte souterrain de petite ou de grande dimension. En été, les cavités arboricoles des feuillus représentent l'un des deux sites privilégiés de l'espèce. Les seconds types de gîtes très appréciés sont les ponts et autres passages souterrains dans lesquels circule l'eau courante.



Les menaces pesant sur cette espèce sont bien identifiées : une gestion et une exploitation des ponts sans prise en compte de l'espèce ; un assèchement des zones humides et des rivières ; une gestion forestière, qui ne tient pas compte des vieux arbres à larges cavités en cloche, très recherchés par les colonies de mâles ou de femelles, aura une forte incidence sur l'espèce.

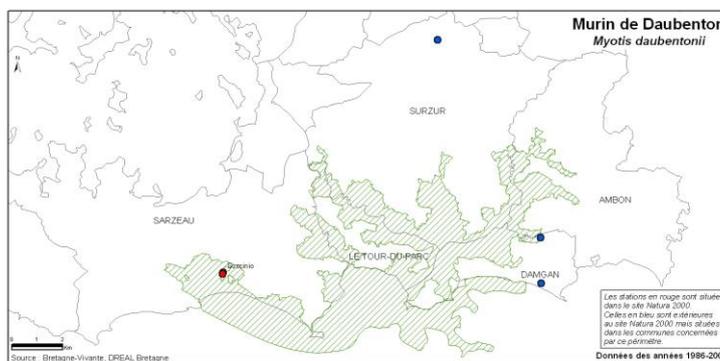


Figure 104 : Répartition du Murin de Daubenton

## MURIN A MOUSTACHES – *MYOTIS MYSTACINUS*(KUHL, 1817)

Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Le Murin à moustaches n'a pas été directement observé dans le site Natura 2000, mais en périphérie, sur la commune de Sarzeau, dans le bois de Coët ihuel.

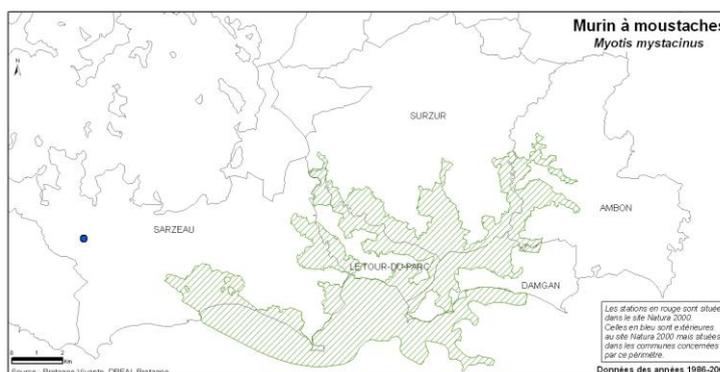
Figure 105 : Murin à moustaches

Cette espèce fréquente les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages, jardins, milieux forestiers humides, zones humides. En hiver, il choisit autant les petites caves que les grottes. Il s'installe plus



rarement dans les bâtiments ou les cavités arboricoles. En été, c'est un amateur d'espaces disjoints plats. Il est souvent trouvé derrière les volets ouverts, dans les linteaux de grange ou des huisseries, dans les disjointements de pont. L'espèce n'est pas connue pour être migratrice. Entre les sites d'été et d'hiver, les déplacements sont le plus souvent de l'ordre de quelques dizaines de kilomètres, rarement plus de 50.

Figure 106 : Répartition du Murin à moustaches



Le Murin à moustaches est considéré comme mobile, mais paraît fidèle aux mêmes gîtes d'une année à l'autre. En chasse, il prospecte au-dessus de marais, de zones humides arborées et le long des plans d'eau calmes. En milieu urbain, il parcourt les lotissements en longeant les bâtiments, chasse près des éclairages publics, autour d'un arbre solitaire et montre un net attrait pour les parcs aux grands et vieux arbres.

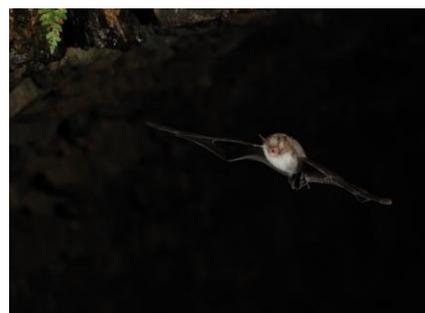
Il est étroitement lié aux boisements et au maintien d'un important réseau du maillage bocager boisé. La conservation des arbres creux et fissurés est importante pour la préservation de l'espèce. Les travaux dans les bâtiments occupés peuvent aussi être source de menace pour l'espèce.

### MURIN DE NATTERER – *MYOTIS NATTERERI* (KUHLE, 1817)

*Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France*

Le Murin de Natterer n'a pas été observé directement dans le site Natura 2000, mais il a été observé en périphérie. Des individus ont été observés en hibernation dans le château du Grégo à Surzur et en chasse dans le bois de Coët ihuel à Sarzeau.

Figure 107 : Murin de Natterer



Cette espèce est présente aussi bien dans les massifs forestiers que les milieux agricoles extensifs où l'habitat humain est dispersé et elle s'adapte facilement aux zones urbanisées. En hiver, c'est une chauve-souris typiquement cavernicole : grottes, caves, mines, tunnels, pont hors gel. Les gîtes estivaux de l'espèce sont très diversifiés, situés aussi bien dans les arbres, les bâtiments, les ponts, les fissures de falaise. L'animal montre un net attrait pour le confinement : loges étroites ou en cul de sac et anfractuosités diverses. Les colonies se fixent dans les cavités arboricoles, les nichoirs, les linteaux de bois, les parpaings. Très fidèle à leur gîte, ces murins y reviennent chaque année avec constance, qu'il soit nocturne ou diurne. Les déplacements entre gîtes d'été et d'hiver sont habituellement courts, de l'ordre d'une trentaine de kilomètres.

Les territoires de chasse sont hétérogènes et diversifiés, mais ce murin préfère les massifs anciens de feuillus où il chasse le long des couloirs dans la végétation qu'il affectionne particulièrement. Il prospecte les prairies bordées de haies ou fraîchement fauchées.

L'espèce est étroitement liée aux boisements et à la gestion sylvicole dont ils dépendent. La conservation des arbres creux et fissurés est déterminante pour la préservation de l'espèce ainsi que la conservation des espaces favorables sous les ponts ou dans les bâtiments, notamment de vastes greniers accessibles sous les toitures. L'espèce étant très lucifuge, une attention particulière doit être portée pour limiter l'éclairage proche des sorties des gîtes.

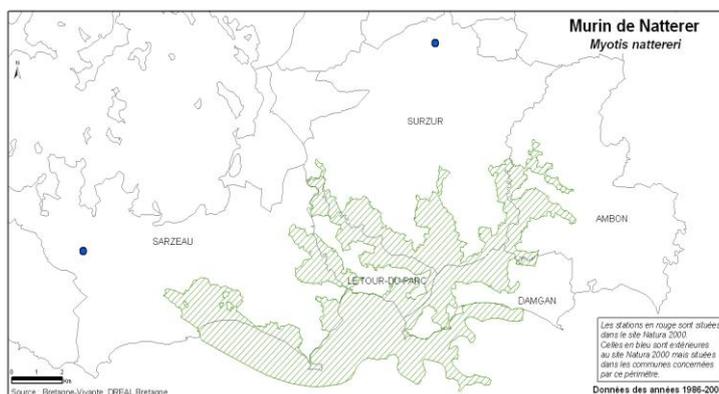


Figure 108 : Répartition du Murin de Natterer